

Déclaration préalable des élus du SE-UNSA à l'ouverture des CAPA et FPMA des mutations Intra-académiques du vendredi 16 juin 2017

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Cette déclaration est faite au nom de l'ensemble des élus du SE-UNSA, CPE, PLP, certifiés, agrégés et professeurs d'EPS.

Quelques semaines après la mise en place du nouveau gouvernement, suite à l'élection présidentielle, le SE-UNSA demande au nouveau ministre de l'Education Nationale la continuité des actions menées sous le précédent quinquennat dans le domaine de l'Education. Moins que de nouvelles réformes, sont attendus des moyens, du temps et les conditions d'amélioration de celles qui sont en cours. Tout retour en arrière serait doublement improductif : parce que rien de la refondation n'est suffisamment installé pour déjà porter des fruits et que tout signe de renoncement ou de recul serait la preuve qu'aucune réforme n'est durable et donc crédible.

Sur le collège, pour le SE-UNSA on ne touche à rien pour la rentrée ! Tout au long de l'année, les enseignants se sont investis dans la construction de nombreux nouveaux projets. Ce travail ne doit pas être remis en cause dans la précipitation, on ne chamboule pas ce qui est déjà décidé, d'autant plus que les dotations horaires, elles, ne changeront pas.

Le SE-UNSA s'inquiète de la multiplication des annonces médiatiques : "retouche" des programmes, nouveau débat sur le redoublement, stages d'été, réforme du bac, régionalisation de la voie professionnelle, généralisation de l'alternance par apprentissage dans les lycées professionnels.

A peine la Refondation de l'Ecole ébauchée, elle ne peut être remise en cause. Il faut laisser du temps aux politiques éducatives, aux différents dispositifs pédagogiques d'être mis en œuvre, évalués, et remaniés si besoin. Sans cela, les enseignants s'épuisent et la confiance dans le système éducatif s'affaiblit.

Concernant les personnels, le SE-UNSA tient à souligner les avancées obtenues sur les accords du Parcours Professionnel, Carrière et Rémunérations. Les décrets sont maintenant parus et les nouvelles modalités de l'avancement à la hors classe se mettront en place l'année scolaire prochaine. Elles devraient permettre une plus grande lisibilité dans le déroulement de carrière, avec l'accès à la hors classe pour tous dans des délais acceptables au-delà de deux ans dans le 9^{ème} échelon. Le SE-UNSA sera particulièrement vigilant à ce que le volume de promotions soit équivalent à celui des années précédentes.

La création de la classe exceptionnelle à partir de la rentrée 2017 va imposer la tenue de CAPA dans le premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018, afin d'alimenter les effectifs de ce nouveau grade. Nous souhaitons qu'elles soient réunies le plus tôt possible.

Aujourd'hui, nous ouvrons le cycle des CAPA et FPMA du mouvement intra des personnels du second degré. Comme les années précédentes, le mouvement des PLP est réduit à minima voire inexistant dans certaines disciplines et départements, alors que dans le même temps 131 postes resteront vacants après le mouvement (100 l'année dernière). Les besoins existent, il faut recruter. Nos collègues contractuels qui occupent ces postes non pourvus, souvent depuis plusieurs années, attendent des titularisations qui ne leur imposeraient pas une période de purgatoire dans les académies d'Ile-de-France.

Le même constat s'impose dans certaines disciplines des certifiés et agrégés. En technologie par exemple, 38 postes ne seront pas pourvus à l'intra. Ces dernières années, nos collègues contractuels de cette discipline, qui ont pris le risque de se présenter au concours réservé et qui ont été admis, ont été affectés à Créteil, Versailles ou Orléans-Tours, alors que de nouveaux contractuels ont été recrutés.

26 postes resteront vacants en anglais, 20 en lettres classiques, 10 en documentation. Pour ces disciplines, un véritable effort devra être fait comme il a pu être fait cette année en mathématiques, discipline pour laquelle tous les postes en établissement devraient être pourvus contrairement à l'an passé.

Les CPE n'échappent pas à cette règle cette année, 17 postes resteront vacants. Le nombre insuffisant d'entrants à l'inter n'a pas permis de pourvoir à la dotation ministérielle de 13 emplois supplémentaires. Il faudra aussi recruter des CPE, les besoins existent.

Sur le mouvement des CPE, nous regrettons ici la décision unilatérale du Rectorat d'imposer l'ajout d'un vœu pour un candidat et une mutation d'office pour un autre collègue. Cette pratique nouvelle ajoutée à la multiplication des bonifications "Ressources Humaines" rendent le mouvement particulièrement opaque, sans pour autant, à notre avis, que cela permette de résoudre durablement les difficultés rencontrées par beaucoup de CPE dans l'exercice de leur métier et qui, elles, sont bien réelles. Les élus CPE du SE-UNSA reviendront sur ce problème cet après-midi en CAPA.

Nous souhaitons évoquer le traitement des postes spécifiques académiques. Nous proposons qu'un G.T. pour les affectations sur postes spécifiques académiques se réunisse avant les CAPA et FPMA comme cela se fait dans d'autres académies et pour le mouvement national des postes spécifiques. Cela pourrait permettre entre autres avantages une meilleure lisibilité pour les opérations du mouvement et une meilleure compréhension des avis formulés, comme par exemple pour les postes PLP du champ de l'habitat en SEGPA. Comment expliquer qu'un collègue puisse avoir un avis favorable pour un poste dans une SEGPA et un autre défavorable pour un même poste dans la même discipline pour une autre SEGPA ?

Dans le cadre de l'optimisation du mouvement, nous demandons qu'un même Poste Susceptible d'être Vacant (P.S.V.) puisse être repris dans la ventilation départementale afin d'améliorer l'affectation du collègue.

Enfin, nous tenons à remercier les services de la DPE et de la DRH pour la qualité de leur travail et de nos relations. Une mutation est pour chaque collègue qui la demande un moment important où se jouent souvent équilibres personnel, familial et professionnel.

Nous ne doutons pas que les travaux d'optimisation qui vont suivre s'efforceront de répondre au mieux à leurs attentes. L'ensemble des élus du SE-UNSA y veillera et y prendra part activement.

Les élus du SE-UNSA